

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Décret du 19 septembre 2013 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale des ministères économiques et financiers - M. MAÏA (Jean)

NOR : EFIP1322766D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie et des finances, de la ministre du commerce extérieur, du ministre du redressement productif et de la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme,

Vu la Constitution, notamment son article 13 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012-768 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2012-773 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre du redressement productif ;

Vu le décret n° 2012-852 du 5 juillet 2012 relatif aux attributions de la ministre du commerce extérieur ;

Vu le décret n° 2012-854 du 5 juillet 2012 relatif aux attributions de la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Jean Maïa, conseiller d'Etat, est nommé directeur des affaires juridiques à l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

**Art. 2.** – Le Premier ministre, le ministre de l'économie et des finances, la ministre du commerce extérieur, le ministre du redressement productif et la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 septembre 2013.

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
JEAN-MARC AYRAULT

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
PIERRE MOSCOVICI

*La ministre du commerce extérieur,*  
NICOLE BRICQ

*Le ministre du redressement productif,*  
ARNAUD MONTEBOURG

*La ministre de l'artisanat,  
du commerce et du tourisme,*  
SYLVIA PINEL